

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 113 (1972), p. 229-236

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1972__113__229_0

© Société de statistique de Paris, 1972, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

BIBLIOGRAPHIE

La base mathématique commune de l'économie politique, de la comptabilité et du droit patrimonial par Jean MASCLET, docteur en droit, ingénieur civil de la Métallurgie et des Mines, ancien expert comptable stagiaire, expert près les Tribunaux de Paris, arbitre rapporteur « Contentieux » près le Tribunal de commerce de Paris, commissaire de Sociétés agréé par la Cour d'appel de Paris, sous-directeur honoraire de la Compagnie des messageries maritimes. Préface de M. le professeur Henri Guitton, membre de l'Institut. Ouvrage édité avec le concours du Centre national de la recherche scientifique (Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, 20 rue Soufflot, Paris, (5^e). Un volume 13,5 × 17; 221 p., 14 fig. Prix 15 F, Port 1,50).

Après avoir publié, en février 1961, un ouvrage qui avait pour titre « La Mathématique, la Comptabilité et le Droit patrimonial », et qui posait les fondements de deux disciplines nouvelles, la comptabilité spatiale et le droit patrimonial scientifique, M. Masolet a écrit, pour diverses revues spécialisées, des articles et des monographies destinés à illustrer ses théories.

Aujourd'hui, à la même librairie, M. Masolet fait paraître un nouveau livre qu'a préfacé M. le professeur Henri Guitton, membre de l'Institut, et qui est édité avec le concours du C. N. R. S. Cet ouvrage ressortit à la recherche fondamentale en économie politique, en comptabilité et en droit patrimonial; mais, il touche aussi aux conceptions et à l'enseignement de ces trois sciences, qui, ainsi que le montre l'auteur, ont pour base commune une courbe plane fermée. Celle-ci sert à formuler la définition, jusqu'à maintenant inconnue, de cet être mathématique qu'est le compte tenu par Crédits et Débits. La nécessité de recourir à cette sorte de base spatiale pour définir le compte, conduit obligatoirement à rendre géométrique la représentation des faits économiques, comptables et juridiques. Et cela a, du double point de vue pratique et théorique, des conséquences d'une importance capitale, notamment au regard de la modernisation du droit, laquelle s'impose si l'on veut moderniser la société. Nous reproduisons, ci-après, la préface de M. le professeur Henri Guitton, car elle met remarquablement en évidence l'intérêt scientifique de l'ouvrage de M. Masolet :

Lorsque je commençais mes études juridiques, j'avais été frappé par le fait que la comptabilité n'était pas enseignée dans les Facultés de droit des années 20. Seuls les futurs teneurs de livres y étaient initiés. C'était alors dans les écoles de commerce qui n'avaient pas encore leurs titres de noblesse. C'est, si je me souviens, en 3^e année de licence, au cours de Droit commercial (j'assistais alors au cours du grand Percerou), qu'incidemment on vous en parlait. Plus tard, lorsque je me spécialisais en économie politique, je faisais la même constatation, et j'en étais encore plus surpris : la notion d'équilibre, qui est à la base de l'enseignement économique, n'est-elle pas aussi le principe même de l'établissement d'une comptabilité? Le droit et l'économie avaient des relations de voisinage, mais pas de liaison scientifique, et c'est, du reste, encore le cas. L'un et l'autre ignoraient, explicitement du moins, la comptabilité qui, par nature cependant, est à la fois la servante de l'un et de l'autre. Mais il fallait bien s'accommoder de cette segmentation et de cette méconnaissance réciproque.

Lorsque j'eus la bonne fortune de faire la connaissance de Jean Masolet, un horizon nouveau s'ouvrit devant moi : il était ingénieur des mines, docteur en droit, habitué à la vie des affaires. Une pensée ardente l'inspirait et, durant de longues années, il n'a jamais cessé de me la communiquer. D'intuition, et sans pénétrer d'abord tous les détours de ses raisonnements, je sentais qu'il pouvait unifier des développements jusqu'alors, je viens de le dire, apparemment étrangers les uns aux autres, concilier (je ne dis pas réconcilier, car ils n'étaient pas brouillés) le droit, l'économie et la comptabilité, et en assurer une meilleure compréhension. Les années viennent de passer. Nous n'avons pas cessé de nous rencontrer. Voici qu'aujourd'hui il me revient le privilège de présenter cet ouvrage appelé, je crois, à jouer un grand rôle dans la formation nouvelle des esprits. Mais je me sens un peu, je l'avoue, comme un usurpateur. Un juriste aurait été plus compétent. M. le doyen Savatier, dont le nom revient souvent en ces pages, aurait su dire, mieux que moi, comment ce livre était, en somme, une des premières étapes de l'édification d'un droit économique.

Jean Mascllet expose dans ce qu'il appelle modestement un essai l'idée qui lui a donné naissance. S'il nous présente avant tout une technique soigneusement élaborée, une philosophie sous-jacente l'anime. Il cite opportunément d'Alembert. Il est imprégné de la pensée de Bachelard. Il utilise admirablement la théorie des ensembles et la topologie, le graphe d'Euler-Venn. Des trois géométries dégagées par Henri Poincaré : la métrique, la projective, l'analysis situs, c'est cette troisième qu'il privilégie pour fonder la géométrie de la qualité. Une courbe plane fermée partage le plan en un domaine intérieur et un domaine extérieur; c'est à partir de cette courbe que s'édifient les relations par sorties ou entrées, par les comptes-ports, et par entrées ou sorties, par les comptes-halle. Oui, vraiment, cela est à la fois très simple et très profond, à la portée des élèves de l'enseignement du second degré. Cette topologie est appelée à transformer l'intelligence des relations de patrimoine à patrimoine, et la distinction des droits réels et des droits de créance.

Je suis frappé par les considérations terminales de Jean Mascllet, suggérées par G. Bachelard, sur l'état concret, l'état concret-abstrait et l'état abstrait. Tout ce livre est l'expression frappante de la démarche même de l'esprit scientifique. Les premières images de cette nouvelle comptabilité ont été l'appareil distributeur automatique de plaques de chocolat, les mouvements accomplis par les soldats qui entrent dans une caserne et qui en sortent. C'est l'étape concrète à la portée de l'enfant. De ces images on est passé à un schéma géométrique; les phénomènes ont été géométrisés. Dans une troisième étape, on s'est élevé à l'expression mathématique des mouvements considérés, volontairement détachés de l'expérience immédiate, et c'est un nouveau système de comptage qui en est résulté : une théorie de l'ordre pur, un droit patrimonial scientifique sont édifiés. En s'élevant à l'expression mathématique, Jean Mascllet a réalisé le vœu de l'Alembert : trouver l'expression la plus abstraite des choses qui permet d'assurer la plus grande lumière et de réaliser la pratique la plus efficace.

Lorsque nous avons introduit l'enseignement mathématique dans la licence économique, le Doyen Hamel, maître éminent du droit commercial, regrettait qu'on ne l'ait pas aussi conseillé aux juristes. La rigueur mathématique est, en effet, à la base du raisonnement juridique comme du raisonnement économique. Jean Mascllet nous en donne ici la preuve. Puissent ses idées servir de base à l'enseignement futur de ce droit économique dont nous sentons de plus en plus le besoin! L'heure paraît venue, en effet, d'instituer dans l'une de nos Universités de Paris un enseignement de droit patrimonial scientifique, dont Jean Mascllet aurait la charge. Cet enseignement figurerait d'abord comme matière à option des programmes de doctorat avant de devenir la base d'une formation généralisée.

Henri GUITTON
Membre de l'Institut
Professeur à l'Université de Paris I

Tables commentées des épreuves séquentielles exhaustive et non exhaustive, Maurice DUMAS. Dunod, Éditeur, 1971.

Comme ingénieur en chef de l'Artillerie navale, M. Dumas a été l'un des pionniers du contrôle statistique de qualité des fabrications. Son souci de rendre opérationnelles les méthodes de contrôle les plus efficaces, l'a conduit à repenser le modèle de Plan séquentiel de Wald et, en généralisant, à construire un modèle *exhaustif* (semblable au tirage sans remettre, dans une urne comprenant un nombre fini : N de boules réparties en deux catégories).

Pratiquement, sur un graphique, il obtient, au lieu de deux droites frontières parallèles (méthode non exhaustive de Wald) deux lignes convergentes formant un domaine fermé compris entre ces deux parallèles. Le nombre moyen d'essais pour prendre une décision, accepter ou refuser, se trouve donc réduit. Par exemple, dans le cas où les ordres de grandeurs des paramètres se rencontrent souvent : lot de $N = 50$ unités, probabilités limites de défauts : $p_1 = 0,04$ et $p_2 = 0,16$, risques producteur, consommateur : $\alpha = 0,05$ et $\beta = 0,10$, le maximum du nombre d'essais est de 35 avec la méthode classique. Il se réduit à 20,84 en utilisant le plan séquentiel exhaustif. Le gain est de 40 %. L'économie peut être très importante.

Il semble que simultanément M. Dumas (Mémoire ISI, Londres, 1969) et Gaetano Panizzon (Statistica, n° 12, 1966) se soient posés le même problème théorique et l'aient résolu pour la première fois chacun de leur côté, mais, les chemins divergent, au moment de rendre opérationnel le plan exhaustif. Les calculs à effectuer de tels plans sont lourds. Panizzon a proposé des graphes qui permettent d'écrire un « programme » pour un ordinateur quelconque. Quant à M. Dumas il a

dressé des tables qui rendent accessible et rapide le calcul des paramètres d'un plan exhaustif, à un grand nombre de personnes concernées par ces problèmes. Il a donc atteint son but.

Il convient encore de signaler au lecteur le plan de l'ouvrage. Ce que nous ferons en soulignant que l'auteur a voulu rédiger un guide pour l'emploi. Le *titre premier* concerne la pratique des plans d'épreuves séquentielles. Les trois chapitres qui le composent fourmillent d'indications pratiques précieuses aux usagers qui se trouvent en face de plans « tronqués » et de valeurs « extrêmes » des paramètres.

Après ces chapitres, figurent 125 pages de tables puis, le titre deuxième, apporte en trois chapitres quelques commentaires théoriques.

La généralisation de la méthode de vraisemblance conduit l'auteur à écrire la relation implicite liant les coordonnées x et y des frontières aux paramètres $(N, a_1, a_2, \alpha, \beta)$.

Ici, M. Dumas trouve une forme simple comprenant deux termes à l'aide d'une fonction $G(V, S)$ qu'il a tabulée :

$G(N - a_1 - x, S) = \text{Constante} + G(a_2 - y, S)$ et, la feuille de calculs pour tracer les frontières ne comporte que 9 colonnes.

Après la lecture de cet ouvrage le lecteur regrettera peut-être que sur le plan théorique Maurice Dumas n'ait voulu publier qu'un résumé succinct de son travail méritoire. Cependant l'intérêt pratique de la méthode séquentielle exhaustive étant si grand, l'ouvrage est appelé à une grande diffusion.

R. HENON

Méthodes en épidémiologie, C. ROUQUETTE et D. SCHWARTZ avec le concours de R. PRESSAT et R. PADIEU. — Flammarion, 1970.

Le livre « Méthodes en épidémiologie » est le premier ouvrage publié en langue française à présenter d'une façon aussi exhaustive cette application de la statistique au domaine médical.

La première partie du livre traite de l'information ou « épidémiologie descriptive ». Après une étude critique des sources d'information et de son recueil, les auteurs étudient l'apport de l'analyse démographique et de la technique du sondage.

La deuxième partie est consacrée à la recherche étiologique. Le protocole des enquêtes est d'abord étudié de façon concrète; des aspects plus théoriques sont ensuite considérés : notamment le nombre de sujets nécessaire et l'analyse des résultats.

L'ouvrage se termine par une présentation et une étude critique des orientations nouvelles de la recherche étiologique.

Destiné aux médecins intéressés par la recherche étiologique et aux étudiants du cycle de biologie humaine cet ouvrage est dominé par le souci de rester constamment accessible à un public n'ayant pas de formation statistique particulière. Les auteurs se sont efforcés d'envisager les problèmes de façon très concrète, mais à aucun moment, ils ne donnent « des recettes » : le lecteur est au contraire frappé par l'esprit très critique qui se manifeste à chaque étape du raisonnement.

J. LELLOUCH

W. KRELLE. — *Production, Demande, Prix*. Deux volumes, Gauthier-Villars, 1970. Vol. I, 384 pages, Théories de la production et de l'utilité; vol. II, 728 pages, Théorie des prix.

A part le livre de Jean Marchal « Le mécanisme des prix et la structure de l'économie », qui date de 1946, on ne connaît guère dans la littérature économique française d'ouvrage sur ce sujet, en en faisant une somme dans l'éclairage économétrique moderne.

Les économètres français, tels qu'Allais, Boiteux, Dessus, Lesourne, Malinvaud et d'autres, se sont penchés sur les problèmes de la théorie de prix et ont fait faire à cette discipline des progrès décisifs. Mais ils l'ont fait surtout dans l'optique de la gestion « à l'avantage collectif » des grandes entreprises nationales. Développant les thèmes déjà centenaires des théories des surplus, des rentes créées par les échanges, ils ont appliqué la théorie générale de l'équilibre et de l'optimum aux tarifications d'intérêt général, fondées sur la règle de vente au coût marginal, en tenant compte des aléas de la demande.

Malgré ses très grands mérites, le corps de doctrine ainsi bâti est d'application difficile pour toutes les entreprises, surtout lorsque la concurrence, sans être nécessairement parfaite, s'intensifie et même s'exaspère plus qu'il n'est traditionnellement d'usage en France.

Or il semble bien que l'économie française s'ouvre de jour en jour davantage à la lutte, parfois sans merci, pour les marchés et les débouchés, à l'intérieur et à l'extérieur, entre les entreprises françaises et entre celles-ci et leurs concurrentes étrangères.

Le partenaire, économique d'abord, le plus proche et le plus important de la France est l'Allemagne de l'Ouest. La reconstruction de ce pays, après la deuxième guerre mondiale, a été assise sur la théorie, considérée par certains comme libérale, de l'économie sociale du marché. C'est une doctrine de maximum d'efficacité globale, qui répudie le dirigisme et est fondée non pas sur une organisation et une direction conscientes de l'économie, par une planification *a priori*, mais sur la création de conditions externes de l'activité des entreprises industrielles et commerciales, de propriété privée ou publique, conditions telles que ces activités tendent au maximum de productivité globale. La puissance publique s'y attache surtout à lutter contre tous les goulots d'étranglement et à assurer d'une part une monnaie stable et d'autre part le plein emploi de toutes les ressources disponibles, essentiellement des hommes, entre autres moyens par une répartition de revenus juste mais efficace, tout cela sans autre objectif d'optimisation *a priori*.

Comme toute politique, celle-ci a en partie réussi, en partie échoué. Mais la somme de ses réussites l'emporte à l'évidence sur celle de ses échecs. Aussi la théorie de la production et des prix de ce régime présente-t-elle un intérêt extrême, même si l'on en conteste certaines des conclusions.

Cet intérêt est vital pour nous. On peut en effet se poser la question de savoir pourquoi les Allemands réussissent en économie tandis que nous n'y arrivons pas ou du moins y arrivons moins bien. La réponse n'est ni simple ni immédiate. Il faut pourtant la formuler, car on ne peut envisager, à long terme, que nos voisins réévaluent périodiquement leur monnaie tandis que nous dévaluons la nôtre et manifestons ainsi, les uns et les autres, l'écart grandissant des efficacités globales de nos sociétés.

Nous savons que la productivité du travail est dans nos deux pays comparable sinon à l'avantage du nôtre, que la durée du travail est en moyenne plus longue en France qu'en Allemagne. Il y a donc autre chose.

Il a semblé à ceux qui ont encouragé et réalisé la présentation de l'ouvrage du professeur Krelle aux lecteurs français qu'une partie de cette autre chose est peut-être à chercher dans la différence entre les théories sur lesquelles, consciemment ou inconsciemment, les hommes d'action s'appuient dans leurs choix quotidiens, dans nos deux pays. C'est en particulier peut-être le cas dans le domaine si important de la formation des prix. Il semble donc utile de faire connaître ici la théorie des prix qui a cours chez nos voisins et y est enseignée.

- L'essentiel de cette théorie procède pour l'auteur du livre de trois démarches successives :
- de l'étude attentive, étroitement liée aux technologies physiques et de management, de la production des biens et services;
 - de l'analyse poussée des comportements, décrits par la théorie moderne de l'utilité;
 - enfin de l'examen des conflits entre les agents sur les différentes formes de marchés et de celui des méthodes par lesquelles, sur ces marchés, leurs intérêts et l'intérêt collectif, nullement laissé dans l'ombre, sont sinon harmonisés du moins conciliés, en particulier au moyen des prix.

Certaines particularités de l'ouvrage de W. Krelle frapperont les lecteurs français. Le professeur H. Guitton en cite quelques-unes dans sa préface. Ainsi :

- la concurrence parfaite n'est l'objet que de quelques pages au milieu de livre et est présentée comme un cas limite très rare;
- la rente du producteur et celle du consommateur, donc la théorie des surplus de Dupuit-Marshall-Hicks est mentionnée dans un court paragraphe du chapitre 5 de la IV^e partie; ces raisonnements sont traités de douteux et aucune application n'en est faite;
- la tarification au coût marginal est présentée comme un cas très particulier, pratiquement jamais réalisé;
- la monnaie et les finances publiques ne semblent pas être pour l'auteur des arguments essentiels, dans le domaine traité.

En quoi ces différences contribuent-elles aux succès de nos voisins et à nos déboires? On peut citer, à titre d'exemples :

- dans le domaine de tarifs publics, le souci de l'équilibre walrasien et de l'optimum parétien semble chez les Allemands jouer moins que celui d'une organisation efficace, condui-

sant aux dépenses les plus faibles compatibles avec l'objectif et les réalités sociales, donc à des tarifs les plus réduits possibles;

- l'absence du critère du surplus, souvent malthusien (il est impossible de prouver cette affirmation ici) permet chez nos voisins des investissements collectifs, en voies d'eau, autoroutes et télécommunications, qui chez nous ont été ou seraient jugés non-rentables. Il doit en résulter une certaine différence d'efficacité globale de l'économie, à l'avantage de nos voisins;
- la liberté des prix et l'intensité de la concurrence, le plus souvent oligopolistique, ne jouent pas avec autant de force en France, où le contrôle des prix est au contraire un facteur d'inefficacité. Et l'existence de ce contrôle est peut-être due, en partie, à l'absence d'une théorie moderne de la formation des prix.

L'ouvrage est articulé en deux volumes, cinq parties et en tout trente-et-un chapitres de 1 100 pages de 155 × 240 mm.

La première partie traite en douze chapitres de la production. Les fonctions de production statique, classique, néoclassique, de Walras-Léontieff, celle, plus générale, de Gutenberg, sont présentées. Les notions d'élasticité, de taux de substitution, de rendements d'échelle, du progrès technique neutre et non neutre sont largement exposées. Les fonctions analytiques usuelles, de Cobb Douglas etc... familiarisent le lecteur avec les travaux d'Uzawa, de Solow, de Schepher, de Sato, de Kaldor et de bien d'autres.

La deuxième partie présente, en quatre chapitres très denses, la théorie moderne de l'utilité. L'auteur y propose, en contribution personnelle et originale, une théorie nouvelle du niveau de satisfaction et puise, pour l'établir, aux sources mêmes de la morale et de l'éthique. Il tente ainsi, par la notion de l'interdépendance sociale, à justifier une théorie de l'utilité collective qui dépasse celle, classique aujourd'hui, du welfare en même temps qu'elle propose une réduction du paradoxe d'Arrow.

Les troisième, quatrième et cinquième parties, formant le deuxième volume de l'ouvrage, utilisent cet édifice pour traiter des marchés et des prix. Dans la troisième on décrit, en cinq chapitres, la demande et l'offre, la formation des prix, les formes de marchés : monopole, oligopole et polypole, les objectifs et critères de comportement des entreprises et des ménages.

Dans la quatrième partie on entreprend l'étude très détaillée des formes principales des marchés, en cinq longs chapitres. C'est le cœur de l'ouvrage, où en plus de 350 pages on examine les divers comportements des entreprises en situation de monopole, de duopole, de divers polypoles, dont la concurrence parfaite, du monopole bilatéral. Dans le chapitre 9 qui traite de cette dernière forme du marché, on établit d'une manière nouvelle la théorie de la négociation. Cet apport original de W. Krelle semble constituer, du moins pour l'auteur du présent compte rendu, par son langage concret et clair, un outil pratique, directement utilisable par les hommes d'affaires, d'une valeur au moins égale à celle des divers manuels et traités de la science de gestion ou d'informatique, dont la quantité sinon la qualité submerge tous ceux qui s'intéressent à l'économique.

La cinquième et dernière partie examine, en cinq chapitres, les oligopoles supérieurs, la théorie des prix dans la distribution, la théorie dynamique des prix, la prise en compte du risque et de l'incertitude, l'utilisation de l'outil mathématique de la programmation, pour résoudre le problème essentiel de la politique optimale de la production, des prix et de la publicité, problème concret et immédiat pour tous les hommes d'action dans l'économie. L'ouvrage se termine par la présentation de dix exemples de solution de cas concrets de ce type, en situation statique et dynamique.

Georges BERNARD

Bulletin de la Section d'Histoire moderne et contemporaine, fasc. 8, pp. 1-254, Paris, Bibliothèque nationale, 1971.

Ce fascicule, édité par le Comité des travaux historiques et scientifiques, 110, rue de Grenelle, Paris, offre des exemples d'interprétation de séries chronologiques, en vue d'en dégager des « séries historiellles ».

1. Michel Antoine, conservateur aux Archives nationales, présente (pp. 7-81) un « Essai de problématique et d'inventaire » relativement à 336 « Remontrances des cours supérieures au xviii^e siècle (1718-1789) ».

Les remontrances imprimées signalées par le *Catalogue de l'Histoire de France* de la Bibliothèque nationale « sont de moins en moins nombreuses à mesure que l'on avance dans le règne de Louis XVI... »

La fin de l'Ancien Régime est caractérisée par un foisonnement luxuriant de brochures, libellés écrits ou manifestes politiques dont le ton se fit peu à peu plus hardi et plus séditieux encore que celui des remontrances... dont l'impression apparut dès lors inutile.

2. Raymond Oberlé, conservateur des Archives municipales de Mulhouse, ayant dépouillé plus de 2 000 inventaires après décès (1738-1798) a étudié « L'évolution des fortunes à Mulhouse et le financement de l'industrialisation au XVIII^e siècle » en fonction d'un classement, à chaque décennie successive, 1738-1747... 1788-1897, des successions en « petites » (inférieures à 4 000 livres tournois) correspondant à un « salariat composite »; moyennes (4 à 10) gens de métiers, en majorité propriétaires de quelque lopin de terre, vigne, chènevière...; grandes (10 à 30) monde du « négoce » très grandes (plus de 30).

Pour chaque décennie, la distribution des pourcentages dans chaque catégorie est log. normale.

En 1738-1747, sur 184 successions étudiées (tableaux A et B, pp. 103 et 104) on ne compte que 3 très grandes successions (1,6 % du total) représentant 41,4 % du total des valeurs (970 000 livres).

En 1746 la création de la première manufacture d'indiennes (par le petit-fils de Jean Beroulli, professeur de mathématiques, 1690-1720) amorçait l'industrialisation »; les créances actives et les emprunts s'accroissent rapidement après la levée en 1759 de la prohibition d'indiennes en France, d'où accroissement relatif des très grandes successions qui, en 1718-1787, représentent 10,5 % des 311 successions avec une valeur de 3 128 383 livres, soit 70,3 % du total (4 867 000).

Dans la petite république de 22 km², la population passait de 3 300 en 1699 à 4 000 au milieu du XVIII^e siècle; la manufacture d'indiennes utilisait pour un faible investissement en capitaux (50 000 à 100 000 livres) de nombreux ouvriers qualifiés; cette industrie au début de type artisanal, favorise la substitution à l'épargne, thésaurisante, d'investissement à caractère spéculatif, les chances de profit, l'autofinancement avec accroissement de capital atteignant 30 % par an : ainsi s'est créé à Mulhouse un capitalisme industriel, la bourgeoisie ayant eu assez de dynamisme et d'esprit de risque pour engendrer ce type d'homme nouveau : le manufacturier.

3. Jean Vidalen (pp. 187-202) a trouvé « une source d'histoire économique et sociale » dans le dépouillement des souches de 3 000 passeports délivrés dans la ville de Rouen en 1830.

J. DUFRENOY

La gestion industrielle : des méthodes à l'ordonnancement, de l'ordonnancement à la comptabilité industrielle, René MAILLOT, Ingénieur à la SEMA. — Entreprise moderne d'édition, 4, rue Cambon, Paris (1^{er}), 1 vol. 21 × 27, 208 pages.

La gestion industrielle, c'est-à-dire l'ensemble des activités qui assurent ou maintiennent l'efficacité et la rentabilité de la fonction de production, est un tout qu'il faut traiter comme tel. Il est fondamental d'intégrer dans un système unique chacune de ses tâches.

Dans cette optique, R. Maillot conçoit et met en œuvre la gestion industrielle comme une seule action aux applications diversifiées. L'ensemble de la gestion industrielle est contrôlé à partir d'une construction théorique, unique et homogène : la généralisation de la théorie des standards et des écarts à l'ensemble des facteurs technologiques, économiques et financiers.

Cette méthode permet une application complète, notamment dans le cas de l'emploi d'un ordinateur. Le traitement par ordinateur de ces problèmes est en pleine évolution et tend à se généraliser, du moins dans les grandes entreprises. Une telle évolution renouvelle toute la technique de la gestion industrielle, en commençant par son organisation de base.

« Notre propos n'est pas dans une discussion théorique mais dans la recherche d'une méthode pratique apte à permettre le meilleur choix d'une politique de production, à prédéterminer les moyens les plus sûrs de la réaliser, à en rendre l'application nécessaire aux exécutants et à en contrôler exactement la mise en œuvre. »

Cet ouvrage intéressera les directions techniques, les responsables des services Méthodes, Ordonnancement et Comptabilité industrielle, les services financiers d'audit et d'organisation, et les organisateurs-conseils.

VI

PUBLICATIONS REÇUES PAR LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUES DE PARIS DU 1^{er} avril 1972 au 30 septembre 1972

1^{re} PARTIE

ALGÉRIE

Secrétariat d'État au Plan, Direction des statistiques, Bulletin de statistiques générales, n° 4, Alger, 1971.

ALLEMAGNE DÉMOCRATIQUE

Statistische Praxis, 1972, n° 4.
D. W. I. Berichte, 1972-1973.
Statistisches Jahrbuch, 1972.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Statistisches Bundesamt (Wiesbaden) :

- *Industrie und Handwerk*
- Reihe 6, janvier 1972-mai 1972.
- Reihe 2, février 1972-mai 1972. Décembre 1971.
- Handwerkszählung, 1968, Heft 1. Reihe 1, mars 1972-janvier 1972.

Wirtschaft und Statistik, 1972, n° 4. 1972, n° 7.

Office fédéral de la statistique :

Aperçu de la statistique fédérale allemande, Stuttgart et Mayence, 1972.

ARGENTINE

Ministère de Trabajo :

- Boletín de legislación. Décembre 1971-novembre 1971.
- Boletín de biblioteca, n° 44, décembre 1971.

AUTRICHE

Statistische Nachrichten, 1972, n° 4.
Monatsberichte, 1972, n° 4.

BELGIQUE

Ministère des Affaires économiques, Institut national de statistique :

- Bulletin de statistique, n° 6, Bruxelles, mai 1972-juin 1972.
- Statistiques du commerce, n° 6, Bruxelles, juin 1972.
- Statistiques des transports, n° 6, Bruxelles, juin 1972.

Control Data Institute :

Advanced Education Programme, Bruxelles, juin-juillet 1972.

Institut National de Statistique :

- Annuaire statistique de poche, Bruxelles, 1971.
- Statistiques industrielles n° 3, Bruxelles, mars 1972 (août-mai 1972).
- Statistiques du commerce n° 3, Bruxelles, mars 1972 (avril-mai 1972).
- Statistiques des transports. avril-mai 1972.

Bulletin de la Banque nationale de Belgique, tome 1, n° 4. Bruxelles, avril 1972-mai 1972.

Revue de la Société d'études et d'expansion, Liège, mars-avril 1972.

A. G., Rapports annuels, exercice 1971.

Institut national de statistique :

Annuaire Statistique de la Belgique, tome 91, 1971.

B.I.T.

Bureau international du travail

Bulletin des statistiques du travail, 1^{er} trimestre, Genève, 1972.

BRÉSIL

Conjuntura economica :

Rio de Janeiro, février 1972-mai 1972.

Institute de Resseguros do Brasil :

Revista do IRB, n° 190, Rio de Janeiro, décembre 1971.

Instituto Brasileiro de estatística :

— Revista Brasileira de estatística, janvier-mars 1971-avril-juin 1971.

— Boletim Estatístico, juillet-septembre 1971.

CANADA

Statistical Review, weekly supplement :

Revue statistique du Canada, supplément hebdomadaire, 28 avril 1972-16 juin 1972, 21 juillet 1972-25 août 1972.

Canadian Statistical Review, vol. 47, n° 6 :

— Ottawa, avril 1972.

— Ottawa, juin 1972.

— juillet 1972.

— août 1972.

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Publications 1972.

Proposition d'harmonisation des impôts de consommation autres que la TVA, suppl., mars 1972.

Un programme communautaire en matière d'environnement, supplément 1972.

OFFICE STATISTIQUE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Statistique mensuelle, commerce extérieur :

— 1971, n°s 5-6.

— 1972, n° 3.

— 1972, n° 5.

DANEMARK

Statistiske Meddelelser :

Føerdselsuheld, 1970. Copenhague, 1972.

ESPAGNE

Banco de Vizcaya :

Naticario Economico, n° 35, juin 1972, n° 37 avril 1972.

Instituto nacional de estadística :

Boletín Mensual de Estadística, Madrid, mars 1972-avril 1972.

Trabajos de Estadística :

N° 182, Madrid, 1972.

FINLANDE

Bank of Finland :

Monthly Bulletin, vol. 46, n° 4, Helsinki, avril 1972.

Official Statistics of Finland :

Industrial Accidents, 1968. Helsinki 1972.

— Foreign Trade, Monthly Bulletin, December 1971. Helsinki 1972.

— Foreign Trade, Monthly Bulletin, January 1972. Helsinki 1972.

— Vital Statistics, 1969. Helsinki 1972.

Unitas, Economic Review, vol. 44, n° 2, 1972.

Le Directeur : M. JACQUES MICHEL DURAND
